

Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail « Concertations métropolitaines » du 22 février 2016.

Présents : Pauline Véron, Pierre Mansat, Julien Antelin, Carole Thibault (Paris), Daniel Breuiller (Arcueil), Claude Capillon, Julie Rodriguez (Rosny-sous-Bois), Pascal Noury (Morangis), Alain Schumacher (Montfermeil), Antoine Chassan (Région Ile de France), Dominique Alba (APUR), Ernesto Castillo (Bagneux), Marie Mathieu (Hauts-de-Seine), André Jaunay (Paris Métropole)  
Excusé : William Delannoy (Saint-Ouen)

Points saillants des échanges :

1. Il existe un déficit d'appropriation du processus métropolitain et attente effective des habitants, qui apparaissent disponibles sur ce sujet. Ils souhaitent avoir « voix au chapitre », comme cela a été vérifié lors des débats organisés en 2015. Il serait précieux d'être en relation active avec eux dès le démarrage de ce processus ;
2. Il importe de répondre à un besoin de connaissances sur le processus métropolitain et sur les territoires. La diffusion de « portraits d'arrondissements » par l'APUR a eu un impact direct sur les initiatives des acteurs (ex start up). Les connaissances relatives aux territoires en construction et aux projets en cours (Grand Paris Express, etc.) doivent être diffusées et partagées, permettre l'appropriation et la réflexion sur le futur des territoires ;
3. Il faudrait privilégier le travail par thèmes, en prenant en compte les réseaux d'acteurs sur chacun de ces thèmes (ex environnement) et, pour chaque périmètre, les compétences afférentes (« être citoyen » cela s'exerce dans un cadre donné). Cependant chacun est invité à « voir au-delà de sa chapelle », et, dans le cadre de Paris Métropole, l'horizon ne se limite pas à celui des institutions en place ;
4. L'importance du thème de la culture est soulignée, avec ses acteurs, ses événements, équipements, etc. ;
5. Les exercices de prospective peuvent permettre d'associer les habitants ;
6. La relation aux habitants et à la société civile peut prendre plusieurs formes, plus ou moins « impliquantes » : de l'information à la co-construction, laquelle est structurellement nécessaire dans certains domaines (ex environnement, développement économique, etc.) ;
7. Il est essentiel d'établir une relation directe aux habitants et acteurs (start up, etc.), sans passer par des organisations censées les représenter. Se pose la question des publics exclus des formes représentatives et participatives habituelles, vis-à-vis desquels des modes appropriés de mobilisation existent (expériences ATD).

Pour ce qui est de la méthode, il apparaît essentiel :

- de définir nos objectifs avant d'imaginer les dispositifs et outils à mettre en place ;
- d'identifier très clairement la plus-value que peuvent apporter Paris Métropole et ce groupe de travail.

## Orientations et décisions :

1. Audition de Philippe Laurent, maire de Sceaux, en charge d'une mission pour la préparation du CODEV de la MGP ;
2. Audition des élus pilotes de l'étude « vision stratégique du Grand Paris » (Patrick Jarry, Jacques JP Martin et Pierre Mansat, représentant la Maire de Paris) ; le cahier des charges de cette étude prévoit d'associer l'ensemble des parties prenantes à la réflexion et de mettre en place un dispositif de concertation ;
3. Audition de la coordination des CODEV qui a transmis des propositions à Paris Métropole ;
4. Etre reliés avec les territoires :
  - a) Echanger avec les maires lors du salon de l'AMIF
  - b) Les interroger sur leurs pratiques (ex Paris : Conseil des générations futures, en cours d'installation) et leurs attentes
  - c) Leur demander de désigner un représentant dans ce groupe de travail
5. Mobiliser et associer les centres de ressources à nos travaux :
  - a) Agences : APUR et IAU
  - b) AIGP
  - c) Centres d'expertise dédiés à la concertation (par exemple l'Institut de la Concertation, qui organise cette année un recensement national des bonnes pratiques, ainsi que les « Trophées de la Participation et de la Concertation », en PJ invitation à la remise de ces trophées le lundi 14 mars à 10 heures 45 à l'Hôtel de Ville de Paris)
  - d) expertises (ex Loïc Blondiaux)
  - e) têtes de réseaux en fonction des thèmes (CCI, FNE, etc.)
6. Utiliser le numérique, notamment parce qu'il permet de toucher des publics peu représentés dans les réunions de quartiers :
  - a) Se doter d'un site permettant effectivement la concertation, la participation
  - b) Dès maintenant créer un espace sur le site actuel de Paris Métropole avec les informations essentielles : bonnes pratiques, lieux et personnes-ressources, documentations, etc.
7. Interrogation : organiser de nouvelles réunions publiques ?

La prochaine réunion est fixée au mardi 22 mars, après le Bureau, donc à partir de 10h00. Elle aura lieu à l'adresse de Paris Métropole, mais au 3<sup>ème</sup> étage (la salle de réunion propre à Paris Métropole étant occupée).

Y sont notamment prévues les auditions de Philippe Laurent et des élus pilotes de l'étude « Vision stratégique du Grand Paris ». Ils ont été sollicités, Jacques JP Martin a d'ores et déjà donné son accord.